

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2023

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné Daniel Boudreault, greffier-trésorier adjoint de la susdite Municipalité :

QU' Au cours de l'année civile 2023, les séances du Conseil municipal se tiendront à la salle du conseil de l'Hôtel de ville située au 45, rue Bédard, à Boischatel aux dates suivantes à moins d'une décision à l'effet du contraire :

JOUR	DATE	HEURE
Lundi	16 janvier 2023	20 h
Lundi	6 février 2023	20 h
Lundi	6 mars 2023	20 h
Lundi	3 avril 2023	20 h
Lundi	1er mai 2023	20 h
Lundi	5 juin 2023	20 h
Lundi	3 juillet 2023	20 h
Lundi	21 août 2023	20 h
Mardi	5 septembre 2023	20 h
Lundi	2 octobre 2023	20 h
Lundi	6 novembre 2023	20 h
Lundi	4 décembre 2023	20 h

DONNÉ À BOISCHATEL, CE 6 DÉCEMBRE 2022



Daniel Boudreault
Greffier-trésorier adjoint

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Daniel Boudreault, greffier-trésorier adjoint, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'Hôtel de ville et sur le site internet de la Municipalité, entre treize heures (13 h) et seize heures (16 h), le 6^e jour du mois de décembre 2022.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 6^E JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2022.



Daniel Boudreault
Greffier-trésorier adjoint